



Yémen

CONTEXTE

Un comité spécial nommé par la Commission du dialogue national a établi les six entités qui formeront l'État fédéral yéménite. Le document adopté par la Commission détaille également la feuille de route devant guider la mise en œuvre de ses recommandations, et prévoit notamment l'extension de la période de transition politique, l'adoption d'une nouvelle Constitution, l'élaboration des lois régissant l'État fédéral ainsi que la tenue d'élections parlementaires et présidentielles en 2015. La situation sécuritaire, encore très fragile, s'est détériorée en septembre 2014, à la suite d'un regain de tensions avec les rebelles houthis, qui exigent une autonomie accrue pour la région septentrionale de Saada et sont en conflit avec le gouvernement yéménite depuis 2004. À la suite de la décision du gouvernement de démanteler les subventions pour le carburant, les Houthis ont tiré profit de cette initiative impopulaire et lancé une série de manifestations à Sanaa. Ces troubles, parfois sanglants, ont constitué à ce jour la plus grave des atteintes au processus de transition. Un Accord pour la paix et un partenariat national a été signé le 21 septembre 2014, qui a mis fin à deux mois d'impasse politique et appelé à un engagement renouvelé en faveur de la mise en œuvre des conclusions du Dialogue national, sous la direction d'un nouveau Premier ministre et d'un nouveau gouvernement technocratique.

Le Yémen est **un des pays les plus pauvres** du monde arabe. Le taux de pauvreté, qui était déjà en hausse avant la dernière crise politique qu'a connu le pays, a encore augmenté pour passer de 42 % en 2009 à 54,5 % en 2012. Par ailleurs, le pays affiche **un des taux de croissance démographique les plus élevés** au monde et figure parmi les pays les plus affectés par les problèmes d'**insécurité alimentaire**. Environ 45 % de la population n'a pas accès à une nourriture suffisante et nutritive, et les **rare ressources en eau** du Yémen sont bien en dessous de la moyenne régionale.

La **reprise économique** est, elle aussi, encore **fragile**. Après avoir connu en 2011 une récession qui s'est traduite par une réduction de 12,7 % de son PIB, l'économie yéménite a enregistré une croissance estimée à 4,8 % en 2013, qui devrait toutefois se tasser à moins de 2 % selon les projections établies pour 2014. Le Yémen connaît plusieurs problèmes structurels qui entravent son redressement économique, dont notamment la prépondérance du pétrole dans son économie, un chômage élevé et la faiblesse des structures institutionnelles et de gouvernance. Pour y remédier, le président Hadi a lancé en août 2014 un programme de réformes économiques ambitieux, portant notamment sur la suppression des subventions pour le carburant, la refonte de la fonction publique et l'amélioration du système de protection sociale. Les perspectives de l'économie dépendront des progrès enregistrés sur les plans politique et sécuritaire, du maintien de l'appui des bailleurs de fonds et de la mise en œuvre de ces réformes essentielles.

STRATÉGIE

Le Groupe de la Banque mondiale a pris des mesures vigoureuses pour améliorer son programme au Yémen et l'aligner sur les nouvelles priorités émergeant sur le terrain. Ce programme est centré sur la protection des personnes démunies par la création d'emplois à court terme, le rétablissement des services de base, l'amélioration de l'accès aux filets de sécurité et la redynamisation des moyens de subsistance. Il vise aussi à promouvoir la croissance et améliorer la gestion économique ainsi qu'à renforcer la gouvernance et la prestation des services au niveau local en favorisant la transparence et la responsabilisation des pouvoirs publics de même que la participation des citoyens.

Le Yémen est admis à bénéficier de l'aide et des ressources de l'**Association internationale de développement (IDA)**, qui a pour mission d'accorder des dons et des prêts à des conditions très avantageuses aux pays les plus pauvres du monde. Au 30 juin 2014, le portefeuille en cours de la Banque au Yémen comprenait 35 projets (en tenant compte des 11 fonds fiduciaires exécutés par les

bénéficiaires), représentant des engagements nets d'environ un milliard de dollars ; ce portefeuille est axé sur l'élargissement de l'accès aux services sociaux de base, l'amélioration de l'infrastructure et le renforcement de la gouvernance et des institutions. Il comprend 11 nouveaux dons de l'IDA approuvés depuis le début de la transition politique, en novembre 2011, et totalisant la somme de 489 millions de dollars.

Afin de réduire la détresse des plus pauvres, un **projet d'appui à la protection sociale d'un montant de 100 millions de dollars** sera examiné par le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale en octobre 2014. Il viendra s'ajouter aux deux financements additionnels de **50 millions de dollars chacun** déjà approuvés en juillet 2014 et alloués au **Fonds social pour le développement** et à un **projet de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre**, avec l'objectif de créer des opportunités de revenu à court terme et d'accroître l'accès aux services sociaux et d'infrastructure essentiels.

Sur ces deux projets, ainsi que sur la construction de l'autoroute Saada-Aden et le parc éolien de Mocha, l'aide de l'IDA en faveur du Yémen joue un rôle central dans l'expansion de la collaboration avec le Groupe de coordination arabe et d'autres partenaires bilatéraux dans le cadre desquels le Groupe de la Banque mondiale peut apporter ses compétences, ses connaissances et son bagage relationnel. Ses équipes permettent en outre au Yémen d'accéder à des financements supplémentaires autres que ceux fournis par l'IDA. Le **Fonds de transition du Partenariat de Deauville** a ainsi financé un projet de relance des entreprises et de l'emploi, à hauteur de 4,4 millions de dollars, un projet de partenariat avec les organisations de la société civile, à hauteur de 1,72 million de dollars, et un projet de renforcement de la responsabilisation des pouvoirs publics, à hauteur de 6 millions de dollars. De même, le Programme pilote de protection contre les chocs climatique (PPCR) a approuvé le versement de 19 millions de dollars sur une enveloppe globale de 60 millions, tandis que le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) a apporté une contribution de 36 millions de dollars pour accroître la productivité agricole et renforcer la sécurité alimentaire.

Enfin, à la demande du gouvernement yéménite et avec le soutien financier du Royaume Uni, du Danemark et de l'USAID, un fonds fiduciaire multidonateurs a été créé au titre d'un **Cadre de responsabilité partagée**. Doté de 9 millions de dollars, il vise à fournir un appui technique au Bureau exécutif afin d'améliorer la capacité d'absorption et d'accélérer l'exécution des engagements des donateurs.

RÉSULTATS

La Banque mondiale est présente depuis longtemps au Yémen où elle gère un large éventail de projets dans des secteurs variés. Voici un aperçu des résultats obtenus:

Projet de développement de l'éducation de base : Le projet a financé la construction et la remise en état de salles de classe dans 10 gouvernorats, contribuant ainsi à un accroissement de 11,3 % du nombre d'élèves inscrits dans ces gouvernorats entre 2005 et 2010. Le projet a apporté son appui à la constitution d'environ 5 000 conseils de parents d'élèves, au recrutement et à la formation d'environ 500 enseignantes (en vue de les affecter en milieu rural), et au versement de transferts conditionnels en espèces dont ont bénéficié environ 35 000 filles — le versement de ces allocations est fonction du revenu des familles et conditionné à l'assiduité et aux résultats scolaires des filles. Globalement, le taux de scolarisation féminine a augmenté de 17,5 % et l'indice de parité entre les sexes a progressé de 0,7 à 0,77 dans les 10 gouvernorats ciblés par le projet.

Fonds social pour le développement : Grâce aux dons et aux prêts alloués par la Banque mondiale à la création d'emplois et de revenus, 7,2 millions de jours de travail ont été créés et ont bénéficié directement et indirectement à, respectivement, 2,5 millions (dont 1,5 million de femmes) et 1,5 million de personnes (dont 0,8 million de femmes). La construction ou la remise en état de salles de classe dans le cadre d'un programme de développement communautaire et local a bénéficié à 77 401 garçons et 55 479 filles, tandis que 30 263 ménages ont accès à des sources d'eau améliorées ; ce programme a également construit ou rénové 303 routes rurales.

Projet de travaux publics : Plus de 3 900 sous-projets ont été réalisés dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des routes, de l'agriculture, de la formation professionnelle, de la protection sociale, et de l'eau et de l'assainissement, au profit de plus de 14,7 millions de personnes démunies. En outre, le projet a généré des opportunités d'emploi se chiffrant à plus de 74 mois de travail et dont ont notamment bénéficié 1 900 entrepreneurs et 1 250 consultants locaux.

Projet d'amélioration de l'accessibilité en milieu rural : Grâce à l'intervention de la Banque mondiale dans ce secteur, plus de 400 000 personnes ont pu avoir accès, toute l'année et de façon fiable, aux zones d'activité économique et aux services publics.

Projet sanitaire : La Banque a soutenu deux campagnes de vaccination contre la polio chez les enfants de moins de cinq ans, qui ont permis de vacciner 4,3 millions d'enfants dans 21 gouvernorats (le montant de ces campagnes s'est élevé à 1,75 million de dollars). Par ailleurs, la Banque a fourni son appui à des séances régulières d'action sociale en vue de fournir des services intégrés aux communautés n'ayant pas accès à des structures médicales fixes (vaccination, santé maternelle et infantile, nutrition et lutte contre les maladies, éducation à la santé).

Projet de lutte contre la schistosomiase : Cette opération a permis de traiter 9,6 millions de personnes contre la schistosomiase urinaire et intestinale (ou bilharziose), dont 5,4 millions d'enfants en âge d'aller à l'école.

Dernière mise à jour : octobre 2014